

2019



FORMATION CONSEIL

Module du Titre Professionnel
« FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES »

708. L'évaluation des acquis des apprenants



Objectifs

- Mesurer les écarts entre l'objectif visé et les résultats obtenus
- Mettre en œuvre les différentes évaluations prévues dans le déroulement de sa formation
- Intégrer, créer ou adapter les situations et outils d'évaluation
- Traiter, restituer et expliciter les résultats avec le groupe et chacun des participants
- Définir et mettre en œuvre le cas échéant des mesures correctives

Intervenant

Consultant en Sciences de l'Education et Pédagogie d'Adultes

Public concerné

Tout public

Durée

3 jours

Dates

19 au 20 Février

Ou

26 au 31 Juillet

Lieu de formation :

89 quai Paul Bert, 37100 Tours

Coût net de taxes

903 € / personne

Organisme non assujetti à la TVA

Programme

- La règle des 3 C
- Les différentes évaluations
- L'évaluation : définition
- Les différentes phases
- Le but de l'évaluation
- Les références de la mesure
- Les évaluateurs
- L'objet évalué
- Les outils
- Production d'évaluations

*Ce module fait partie du Titre Professionnel Formateur (trice) Professionnel(le) d'Adultes
RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle) n° 247 du Ministère du Travail
Compétence n° C4 du titre 00350 / JO 2017*

Mise en place possible en INTRA, merci de nous contacter

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire en ligne](#)

Spécialiste du secteur sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

www.eurinfac.com

Votre contact : **Christiane KIENER** professionnalisation@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A